

Addition de réservoirs de produits pétroliers à la raffinerie de Petro-Canada à Montréal



Avis de projet

Présenté au Ministère de l'Environnement du Québec

Direction des évaluations environnementales

À l'usage du ministère de l'Environnement Date de réception

Numéro de dossier

1. Initiateur du projet

Nom :	Petro-Canada
Adresse :	11701 rue Sherbrooke est ----- Montréal (Québec) ----- H1B 1C3
Téléphone :	(514) 640-3903
Télécopieur :	(514) 640-8385
Courriel :	clussier@petro-canada.ca
Responsable du projet :	Carl A. Lussier

Nom :	SNC-Lavalin Environnement
Adresse :	455 boul. René-Lévesque Ouest ----- Montréal (Québec) ----- H2Z 1Z3
Téléphone :	(514) 393-1000 poste
Télécopieur :	(514) 392-4758
Courriel :	guy.jeremie@snc-lavalin.com
Responsable du projet :	Guy Jérémie

3. Titre du projet

Addition de réservoirs de produits pétroliers à la raffinerie de Petro-Canada à Montréal.

4. Objectifs et justification du projet

Mentionner les principaux objectifs poursuivis et faire ressortir les raisons motivant la réalisation du projet.

Le projet a pour objectif de doter la raffinerie de réservoirs additionnels pour l'entreposage des distillats afin d'assurer l'approvisionnement et de régulariser la production.

Des alternatives à la construction de nouveaux réservoirs, telles la réutilisation de réservoirs existants à la raffinerie de Petro-Canada ou la location de réservoirs existants chez les autres industries à proximité, ont été préalablement envisagées mais n'ont pas été retenues car les réservoirs étaient trop éloignés ou ne rencontraient pas les capacités d'entreposage nécessaires.

5. Localisation du projet

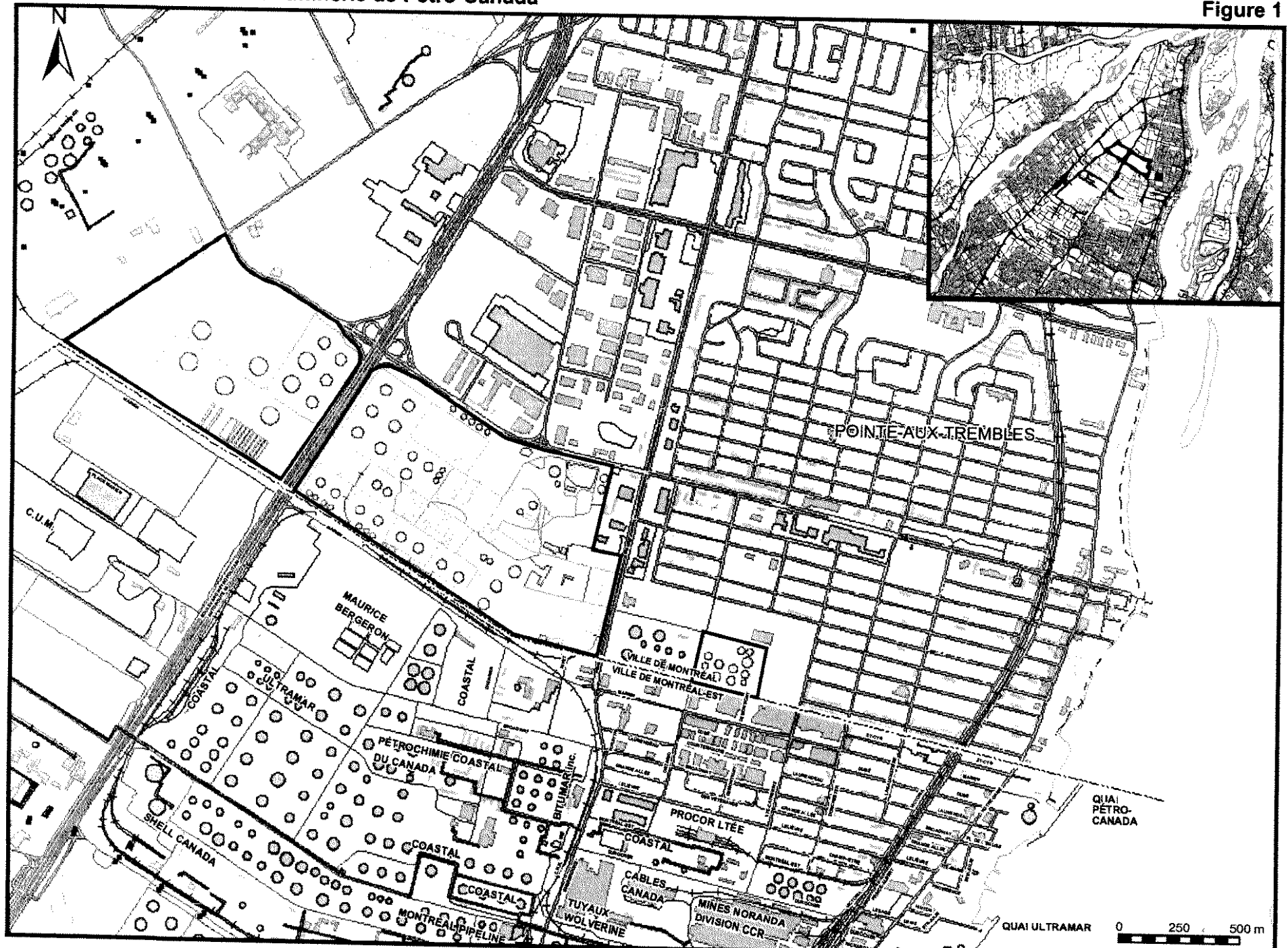
Mentionner l'emplacement ou les emplacements où le projet est susceptible de se réaliser et inscrire, si connus, les numéros cadastraux (en termes de lot, rang, canton et municipalités). Préciser la Municipalité Régionale de Comté. Ajouter en annexe une carte topographique ou cadastrale de localisation du projet.

Le projet sera réalisé à la raffinerie de Petro-Canada dans l'est de l'île de Montréal. Le site principal de la raffinerie est délimité au sud-est par la rue Sherbrooke, au nord-ouest par l'Autoroute 40, au sud-ouest par la rue Marien et au nord-est par le boulevard St-Jean-Baptiste. Au nord-ouest et au sud-est du site principal, on retrouve deux parcs à réservoirs faisant partie de la raffinerie. La figure 1 montre la localisation du site sur une carte du secteur. Les numéros de lot de la raffinerie de Petro-Canada sont indiqués dans le tableau suivant.

Cadastre du Québec	Remplace les lots suivants, cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles
1 865 979 -	490
1 865 980	491
1 865 981	492
1 865 982	493
1 865 983	494
1 865 984	495
1 865 985	496-1
1 865 986	496-2
1 856 987	Partie 496
1 865 988	497
1 865 989	498
1 865 990	Partie 499
1 865 991	500

Localisation du site de la raffinerie de Petro-Canada

Figure 1



6. Propriété des terrains

Indiquer, s'il y a lieu, le statut de propriété des terrains où la réalisation du projet est prévue. Fournir ces renseignements sur une carte si possible.

Les terrains sont la propriété de Petro-Canada.

7. Description du projet et de ses variantes

Pour chacune des phases (aménagement, construction et exploitation), décrire les principales caractéristiques associées à chacune des variantes du projet, incluant les activités, aménagements et travaux prévus (déboisement, expropriation, dynamitage, remblayage, etc.). Décrire sommairement les modalités d'exécution, les technologies utilisées, les équipements requis, les matières premières et matériaux utilisés, etc. Ajouter en annexe tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (plan, croquis, vue en coupe, etc.).

Le projet consiste en la construction de quatre réservoirs dont la capacité individuelle ou combinée excède la limite de 10 000 m³ mentionnée dans le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement. Ces réservoirs seront construits sur le site de la raffinerie de Petro-Canada sur une période de cinq ans selon des échéanciers de construction différents.

Ces quatre réservoirs sont :

- Un réservoir d'une capacité de 150 000 barils (23 850 m³) pour l'entreposage d'essence contenant de l'éthanol
- Un réservoir en service de distillat et d'une capacité de 150 000 barils (23 850 m³) pour l'alimentation de l'unité de désulfurisation du distillat
- Un réservoir d'une capacité de 150 000 barils (23 850 m³) pour l'entreposage de raffinat destiné à la vente
- Un réservoir d'une capacité de 150 000 barils (23 850 m³) pour l'entreposage de l'huile lourde

Tous ces réservoirs seront de type hors-terre. Ils seront construits conformément aux codes applicables et seront munis des équipements de sécurité appropriés. Si requis par le Règlement 90 de la Ville de Montréal, les réservoirs seront munis d'un toit flottant ou d'un dispositif d'une efficacité équivalente afin de réduire les émissions diffuses de COV (composés organiques volatils).

8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

Pour l'emplacement envisagé, décrire brièvement les milieux naturel et humain tels qu'ils se présentent avant la réalisation du projet, ainsi que les principales contraintes prévisibles (zonage,

espace disponible, milieux sensibles, compatibilité avec les usages actuels, disponibilité des services, topographie, présence de bâtiments, préoccupations majeures de la population, etc.).

Le projet sera réalisé sur le site de la raffinerie de Petro-Canada situé dans la zone industrielle de l'est de l'île de Montréal. L'affectation du sol est uniquement industrielle et il n'y aura aucun changement à apporter au zonage.

Le site étant situé en milieu industriel, il n'y a pas de faune ou de flore susceptible d'être affectée par le projet.

Le terrain est plat. Il n'y a aucun lac ou cours d'eau à proximité, à l'exception du fleuve Saint-Laurent situé à environ 2 kilomètres du site. Les vents dominants proviennent du sud-ouest et suivent l'axe du fleuve.

Les résidences les plus près sont situées dans le secteur Pointe-aux-Trembles de la ville de Montréal, à environ 300 mètres du site de la raffinerie.

9. Principaux impacts appréhendés

Pour les phases d'aménagement, de construction et d'exploitation du projet, décrire sommairement les principaux impacts (milieux biophysique et humain) susceptibles d'être causés par la réalisation du projet.

Les impacts négatifs du projet sont relativement limités, tant pour la phase construction que la phase opération.

Air

Pendant la période de construction, des émissions de poussières pourraient être observées en raison des travaux d'excavation et du transport. Des mesures seront mises en place si ces émissions s'avèrent excessives.

En période d'opération, les réservoirs seront des sources d'émissions diffuses de COV (composés organiques volatils). Toutefois, les réservoirs seront conçus pour minimiser ces émissions, par exemple en les munissant de toits flottants ou d'un dispositif d'une efficacité équivalente si requis par le Règlement 90 de la Ville de Montréal.

Eau

Les réservoirs seront pourvus de cuvette de rétention comme système de protection en cas de déversement. Les eaux pluviales recueillies dans ces cuvettes, normalement non contaminées, seront dirigées vers le système de traitement des eaux usées de la raffinerie.

Sols

Les sols excavés lors de la construction des réservoirs seront préalablement caractérisés et gérés par la suite en conformité avec la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains

contaminés.

Bruit

Les travaux de construction généreront du bruit. Toutefois, le bruit généré ne sera pas perceptible dans les secteurs résidentiels.

Socio-économique

La construction des réservoirs aura un impact positif sur l'économie locale et régionale. De plus, ces nouveaux réservoirs permettront d'assurer la fiabilité de la raffinerie de Petro-Canada, dont les opérations génèrent déjà d'importantes retombées économiques locales et régionales.

10. Calendrier de réalisation du projet

Indiquer le calendrier selon les différentes phases de réalisation du projet et en tenant compte du temps requis pour la préparation de l'étude d'impact et le déroulement de la procédure.

Ingénierie préliminaire	À partir de septembre 2004
Ingénierie détaillée	À partir de janvier 2005
Début de la construction	À partir de novembre 2005
Mise en opération	À partir d'avril 2006

Le projet porte sur la construction de plusieurs réservoirs sur une période de cinq ans avec des échéanciers de construction différents. Les dates mentionnées précédemment correspondent à la construction du premier réservoir, soit le réservoir de l'unité de désulfuration des distillats. Pour chacun des autres réservoirs, les phases de réalisation pourront survenir plus tard dans le temps avec une mise en opération entre avril 2006 et 2011.

Il est prévu de déposer l'étude d'impact environnementale du projet en octobre 2004.

11. Phases ultérieures et projets connexes

Mentionner, s'il y a lieu, les phases ultérieures du projet et tout autre projet susceptible d'influencer la conception du projet proposé.

Une partie des réservoirs faisant partie de ce projet sont liés à la construction d'une unité de désulfuration des distillats afin de se conformer à la nouvelle législation fédérale.

12. Modalités de consultation du public

Mentionner, s'il y a lieu, les diverses formes de consultation publique prévues au cours de l'élaboration de l'étude d'impact.

Des rencontres sont prévues avec les personnes et organismes suivants afin de leur présenter le projet :

- Comité de Liaison de l'Industrie et de la Communauté (CLIC)
- Comité Mixte Municipal-Industriel de gestion des risques d'accidents industriels majeurs pour l'est de l'île de Montréal (CMMI)
- Service de sécurité incendie de Montréal
- Élus locaux

Des groupes environnementaux et des citoyens locaux font partie du CLIC et du CMMI.

Les présentations porteront sur la justification et la description du projet, les impacts prévus et les risques, ainsi que les mesures d'atténuation et de sécurité. Les préoccupations exprimées lors de ces rencontres seront prises en compte dans l'élaboration du projet.

13. Remarques

Inscrire tout autre renseignement jugé nécessaire à une meilleure compréhension du projet et au besoin, annexer des pages supplémentaires.

Aucun autre renseignement à mentionner.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 3 novembre 2004 par



S. (Sal) Giannangelo

Directeur général, Raffinage

Montréal

